



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil communal de Payerne :

Préavis n° 11/2022

Objet du préavis

Comptes 2021

Table des matières

1.	Objet du préavis.....	3
2.	Analyses.....	4
2.1.	Analyse des charges de fonctionnement.....	4
2.1.1.	Charges maîtrisables.....	4
2.1.2.	Charges non maîtrisables.....	8
2.1.3.	Charges internes.....	11
2.2.	Analyse des charges – Récapitulatif.....	13
2.3.	Analyse des revenus.....	14
2.3.1.	Revenus fiscaux.....	14
2.3.2.	Revenus non fiscaux.....	19
2.3.3.	Revenus internes.....	21
2.4.	Analyse des revenus – Récapitulatif.....	23
2.5.	Analyse des charges et des revenus – Récapitulatif.....	25
2.6.	Autofinancement.....	26
3.	Commentaires.....	27
3.1.	Chapitre 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	27
3.2.	Chapitre 2 : FINANCES.....	28
3.3.	Chapitre 3 : DOMAINES ET BÂTIMENTS.....	29
3.4.	Chapitre 4 : TRAVAUX.....	30
3.5.	Chapitre 5 : INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....	31
3.6.	Chapitre 6 : POLICE.....	32
3.7.	Chapitre 7 : SÉCURITÉ SOCIALE.....	32
4.	Conclusions.....	33

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Pour la 3^e fois, la Municipalité élabore un préavis des comptes afin de donner une explication aussi complète que possible sur les comptes 2021, par le biais d'analyses détaillées des charges et des revenus.

L'établissement des comptes 2021 a été exécuté conformément au Règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

Par conséquent, les comptes 2021 de notre Commune présentent un excédent de revenus (bénéfice) d'environ Fr. 74'000.—.

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2021, le budget 2021 y compris les crédits complémentaires, les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Compte 2019
Total des charges (avant amortissements et attributions supplémentaires)	46'934'183.56	47'024'759.—	45'430'314.90	45'713'327.27
Total des produits	50'787'062.74	46'373'495.—	46'793'074.45	46'359'581.28
Résultats (- = Bénéfice)	- 3'852'879.18	651'264.—	- 1'362'759.55	- 646'254.01
Amortissements supplémentaires	278'253.25	0.—	297'693.15	100'000.—
Attributions supplémentaires aux fonds de réserve et de renouvellement	3'500'000.—	0.—	1'000'000.—	500'000.—
Résultats (- = Bénéfice)	- 74'625.93	651'264.—	- 65'066.40	- 46'254.01

Ainsi, le bénéfice de Fr. 74'625.93 réalisé dans le cadre de l'exercice 2021 a été porté en augmentation du capital figurant au passif du bilan.

Par conséquent, le montant du capital de notre Commune se présente de la manière suivante :

- Fortune communale, capital au 1^{er} janvier 2021 Fr. 1'609'013.64
- Excédent de revenus (bénéfice) de l'exercice 2021 Fr. 74'625.93
- Fortune communale, capital au 31 décembre 2021 **Fr. 1'683'639.57****

La Municipalité a décidé, en corrélation avec son programme de législature, de verser la somme de Fr. 3'500'000.— à fonds de réserve, répartie à raison de Fr. 1'900'000.— pour « Ville de demain », Fr. 600'000.— pour « Ville d'actions », Fr. 500'000.— pour « Ville d'entreprises » et Fr. 500'000.— pour « Ville de connexions ». Elle a également procédé à un amortissement supplémentaire de Fr. 209'253.70 sur le

bâtiment de l'Hôtel de Ville (cf. préavis n° 18/1999, n° 04/2003, n° 12/2005 et n° 14/2006) ainsi que pour un amortissement supplémentaire de Fr. 68'999.55 pour les travaux de remise en état liés au changement d'affectation des salles de classe et autres locaux de La Nouvelle Promenade, déplacement du Skatepark à la Palaz et démontage du terrain multisports Agoraspace (cf. préavis n° 17/2014).

Il est à noter que le budget 2021 voté a été complété d'une série de crédits complémentaires présentée au Conseil communal :

Libellé	Impact sur le total des charges (en Fr.)	Impact sur le total des revenus (en Fr.)	Impact sur le résultat (en Fr.)
Crédits complémentaires adoptés par la Conseil communal lors de la séance du 4 novembre 2021	161'088.—	0.—	161'088.—
Montants selon budget 2021 présenté au Conseil communal lors de la séance du 17 décembre 2020	46'863'671.—	46'373'495.—	490'176.—
Budget 2021 après crédits complémentaires	47'024'759.—	46'373'495.—	651'264.—

Ainsi, le budget 2021 corrigé par des demandes de crédits complémentaires prévoit un excédent de charges (déficit) de l'ordre de Fr. 651'264.—.

Par conséquent, les tableaux comparatifs figurant dans le présent préavis comprennent les crédits complémentaires sur le budget 2021, car ces derniers concernent une correction du budget voté par le Conseil communal.

2. Analyses

2.1. Analyse des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en trois catégories :

- les charges maîtrisables ;
- les charges non maîtrisables ;
- les charges internes.

2.1.1. Charges maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité bénéficie d'une véritable influence et peut ainsi prendre les mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- les charges relatives aux autorités et au personnel ;
- les charges relatives aux achats de biens, services et marchandises ;
- les charges relatives aux aides et subventions.

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	12'080'367.40	12'003'075.—	77'292.40	0.64 %
Biens, services et marchandises	9'858'932.12	9'998'715.—	- 139'782.88	- 1.40 %
Aides et subventions	3'232'301.03	2'860'437.—	371'864.03	13.00 %
Total des charges maîtrisables	25'171'600.55	24'862'227.—	309'373.55	1.24 %

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	12'080'367.40	11'740'047.39	340'320.01	2.90 %
Biens, services et marchandises	9'858'932.12	9'429'539.34	429'392.78	4.55 %
Aides et subventions	3'232'301.03	2'838'776.78	393'524.25	13.86 %
Total des charges maîtrisables	25'171'600.55	24'008'363.51	1'163'237.04	4.85 %

Il est intéressant de constater que par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) les charges maîtrisables ont augmenté de Fr. 309'373.55 soit une augmentation de 1.2 %.

En analysant les données figurant dans les tableaux ci-dessus, nous constatons que les charges relatives aux autorités et personnel augmentent de 0.6 % par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et augmentent de 2.9 % par rapport aux comptes 2020.

En ce qui concerne les achats de biens, services et marchandises, nous constatons qu'ils sont en baisse de 1.4 % par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et en augmentation également de 4.6 % par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2020.

Pour terminer, les charges relatives aux aides et subventions sont en forte augmentation de 13 % par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et également en forte augmentation de 13.9 % par rapport aux comptes 2020.

2.1.1.1. Autorités et personnel

Par rapport au budget, les charges relatives aux autorités et au personnel sont en augmentation de 0.6 %.

2.1.1.2. Achats de biens, services et marchandises

Nous remarquons que les achats de biens, services et marchandises sont en diminution de 1.4 % par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et en augmentation de 4.6 % par rapport aux comptes de l'année 2020.

La diminution de l'ordre de Fr. 140'000.— par rapport au budget de l'année 2021 provient pour l'essentiel des postes suivants :

Imprimés et fournitures de bureau	Fr. - 58'000.—
Achats mobilier, machines et véhicules	Fr. - 46'600.—
Achat eau, énergie, combustible	Fr. - 125'300.—
Autres fournitures	Fr. - 74'600.—
Entretien du patrimoine, loyer, fermage	Fr. + 268'000.—
Frais de réceptions et manifestations	Fr. - 29'200.—
Honoraires et prestations de service	Fr. - 46'000.—
Divers	Fr. - 28'300.—
Total	<u>Fr. - 140'000.—</u>

2.1.1.3. Aides et subventions

Les principales aides et subventions sont, quant à elles, en augmentation de 16.4 % par rapport au budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et en augmentation également de 17.1 % par rapport aux comptes de l'année 2020. Cette augmentation est due à la crise sanitaire et frais de la Covid-19.

La participation communale prévue pour la subvention aux abonnements de la ligne de bus urbain n'a été que partiellement utilisée.

Tableau comparatif des principales charges aides et subventions entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

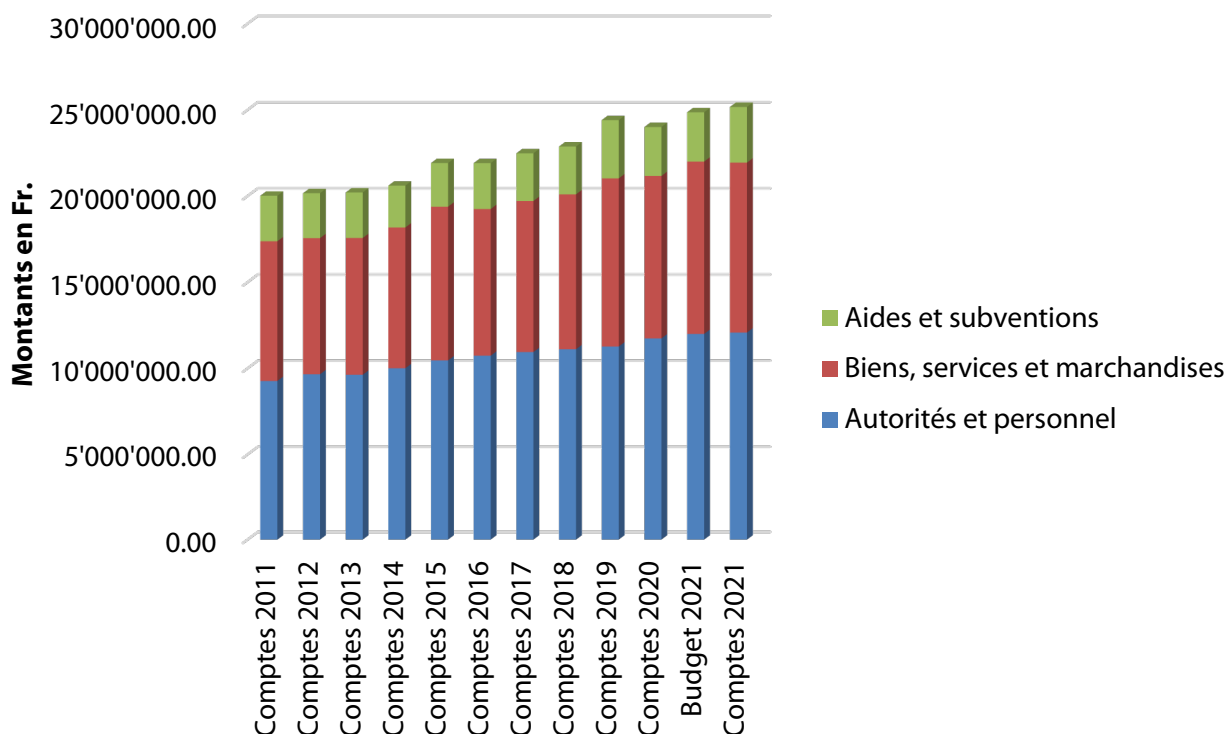
Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Subventions pour la culture, les loisirs et le sport (y compris l'ASAP)	838'342.20	857'260.—	- 18'917.80	- 2.21 %
Participation aux transports publics	920'086.30	945'157.—	- 25'070.70	- 2.65 %
Ligne de bus urbain	402'744.45	432'500.—	- 29'755.55	- 6.88 %
Aides individuelles prévoyance sociale	66'983.30	70'000.—	- 3'016.70	- 4.31 %
Covid-19	455'743.05		455'743.05	
Total	2'683'899.30	2'304'917.—	378'982.30	16.44 %

Tableau comparatif des principales charges aides et subventions entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Subventions pour la culture, les loisirs et le sport (y compris l'ASAP)	838'342.20	792'867.07	45'475.13	5.74 %
Participation aux transports publics	920'086.30	950'303.25	- 30'216.95	-3.18 %
Ligne de bus urbain	402'744.45	375'931.90	26'812.55	7.13 %
Aides individuelles prévoyance sociale	66'983.30	62'937.45	4'045.85	6.43 %
Covid-19	455'743.05	109'350.61	346'392.44	316.77 %
Total	2'683'899.30	2'291'390.28	392'509.02	17.13 %

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2011

Représentation graphique des charges maîtrisables



2.1.2. Charges non maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle.

Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- les charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville ;
- les charges relatives aux amortissements sur les investissements ;
- les charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales et des associations intercommunales).

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	316'849.21	396'930.—	- 80'080.79	- 20.18 %
Amortissements	3'720'783.70	3'482'100.—	238'683.70	6.85 %
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	15'650'268.39	16'217'652.—	- 567'383.61	- 3.50 %
Total des charges non maîtrisables	19'687'901.30	20'096'682.—	- 408'780.70	- 2.03 %

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	316'849.21	358'565.88	- 41'716.67	- 11.63 %
Amortissements	3'720'783.70	3'615'053.37	105'730.33	2.92 %
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	15'650'268.39	15'497'975.11	152'293.28	0.98 %
Total des charges non maîtrisables	19'687'901.30	19'471'594.36	216'306.94	1.11 %

2.1.2.1. Intérêts passifs

Nous observons une forte diminution de 20.2 % des intérêts passifs par rapport à ce qui a été prévu dans le budget 2021 (y compris les crédits complémentaires) et de 11.6 % par rapport aux comptes 2020.

Ces baisses s'expliquent pour l'essentiel par le fait que durant l'année 2021, malgré une légère progression de l'endettement communal, notre Commune a été en mesure de négocier de nouveaux emprunts à des conditions extrêmement intéressantes. De plus, certains investissements pour lesquels il était prévu d'emprunter ont été financés par notre marge d'autofinancement.

2.1.2.2. Amortissements

Les amortissements sont en augmentation de 6.9 % par rapport au budget 2021, ainsi que de 2.9 % par rapport aux comptes 2020. Cette augmentation, par rapport au budget 2021, provient essentiellement de la prise en compte d'amortissements supplémentaires de Fr. 278'253.25 lors du bouclage des comptes de l'exercice 2021.

L'augmentation de l'ordre de Fr. 105'730.—, par rapport aux comptes 2020, provient d'amortissements supplémentaires au bouclage des comptes 2021 à raison de Fr 278'253.25 diminués par des investissements totalement amortis au bouclage des comptes de l'exercice 2020.

2.1.2.3. Remboursements, participations et subventions à des collectivités

Tableau comparatif des principales charges remboursements, participations et subventions à des collectivités entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Alimentation du fonds de péréquation	4'787'196.—	4'787'200.—	- 4.—	0.00 %
Participation communale à l'ASIPE	3'855'373.78	4'307'120.—	- 451'746.22	- 10.49 %
Réseau régional de la petite enfance (ARAJ)	1'046'018.60	1'057'560.—	- 11'541.40	- 1.09 %
Total	9'688'588.38	10'151'880.—	- 463'291.62	- 4.56 %

Tableau comparatif des principales charges remboursements, participations et subventions à des collectivités entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Alimentation du fonds de péréquation	4'787'196.—	4'805'252.—	61'172.—	1.29 %
Participation communale à l'ASIPE	3'855'373.78	3'822'694.50	118'661.23	3.18 %
Réseau régional de la petite enfance (ARAJ)	1'046'018.60	855'910.65	381'152.70	57.33 %
Total	9'688'588.38	9'483'857.15	560'985.93	6.15 %

2.1.2.3.1. Charges péréquatives – Récapitulatif

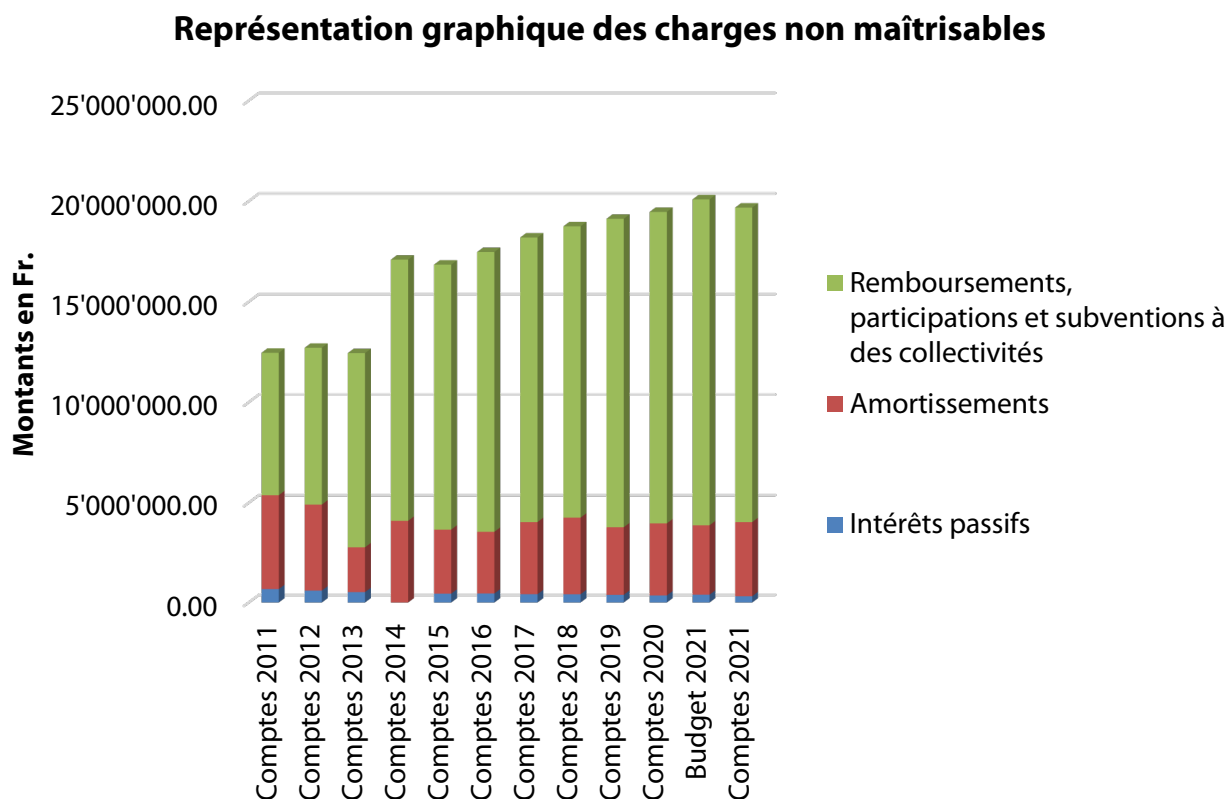
Composition de notre participation à la péréquation directe horizontale ainsi qu'à la participation à la cohésion sociale comptabilisée dans les comptes de l'année 2021

Régimes	Montant acomptes 2021	Résultat décompte définitif 2020	Montant net sur 2021	Budget 2021 (sans crédit suppl.)	Ecart (en Fr.)	Ecart (en %)
Acomptes participation fonds péréquation directe horizontale	4'787'196.—	- 247'055.—	4'540'141.—	4'787'200.—	- 247'059.—	- 5.16 %
Retour fonds de péréquation	- 10'040'957.—	- 706'575.—	- 10'747'532.—	- 10'041'000.—	- 706'532.—	7.04 %
Dépenses thématiques	- 1'650'851.—	- 333'245.—	- 1'984'096.—	- 1'651'851.—	- 332'245.—	20.11 %
Montant net péréquation directe horizontale	- 6'904'612.—	- 1'286'875.—	- 8'191'487.—	- 6'905'651.—	- 1'285'836.—	18.62 %
Montant total participation financement cohésion sociale	4'343'126.—	- 351'685.—	3'991'441.—	4'343'130.—	- 351'689.—	- 8.10 %
Réforme policière	757'329.—	- 36'903.—	720'426.—	757'330.—	- 36'904.—	- 4.87 %
Total des charges péréquatives	- 1'804'157.—	- 1'675'463.—	- 3'479'620.—	- 1'805'191.—	- 1'674'429.—	92.76 %

Le décompte définitif 2020 a généré un revenu supplémentaire net dans les comptes 2021 de Fr. 1'675'463.—.

Le décompte final de la péréquation 2021 interviendra dans le courant de cette année et par conséquent influencera le résultat de l'exercice 2022.

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2011



2.1.3. Charges internes

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale. Les charges internes sont :

- les charges relatives aux attributions à des fonds et financements spéciaux ;
- les charges relatives aux imputations internes.

2.1.3.1. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions aux fonds et financements spéciaux sont également des opérations purement comptables. Elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Commune de Payerne.

2.1.3.2. Imputations internes (charges)

Il convient de rappeler que les imputations internes n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes de la Commune de Payerne. En effet, ces charges sont entièrement compensées par des revenus correspondant à ces mêmes imputations.

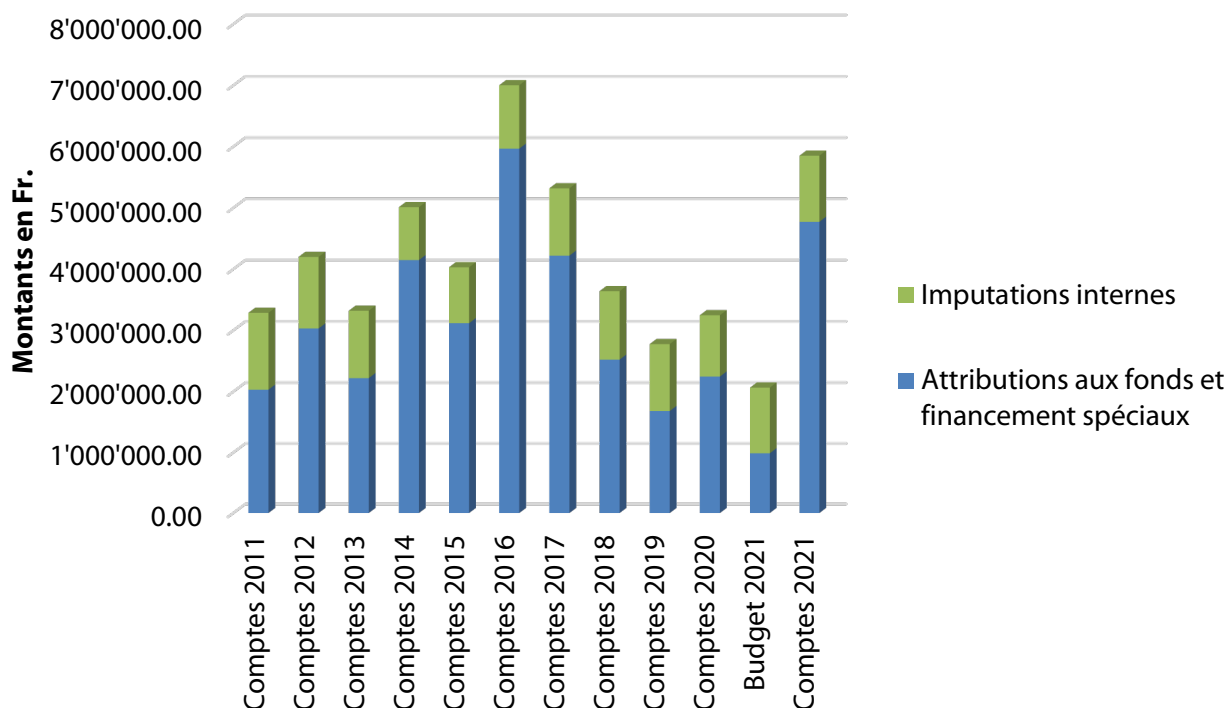
Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'772'712.96	987'940.—	3'784'772.96	383.10 %
Imputations internes (charges)	1'080'222.—	1'077'910.—	2'312.—	0.21 %
Total des charges internes	5'852'934.96	2'065'850.—	3'787'084.96	183.32 %

Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'772'712.96	2'246'834.68	2'525'878.28	112.42 %
Imputations internes (charges)	1'080'222.—	1'001'215.50	79'006.50	7.89 %
Total des charges internes	5'852'934.96	3'248'050.18	2'604'884.78	80.20 %

L'écart constaté au niveau des attributions aux fonds et financements spéciaux entre les comptes 2021 et le budget 2021 provient essentiellement des attributions lors du bouclage des comptes de l'exercice 2021 aux fonds de réserves « Ville de demain », « Ville d'actions », « Ville d'entreprises » et « Ville de connexions » pour un montant global de Fr. 3'500'00.—.

Représentation graphique des charges internes

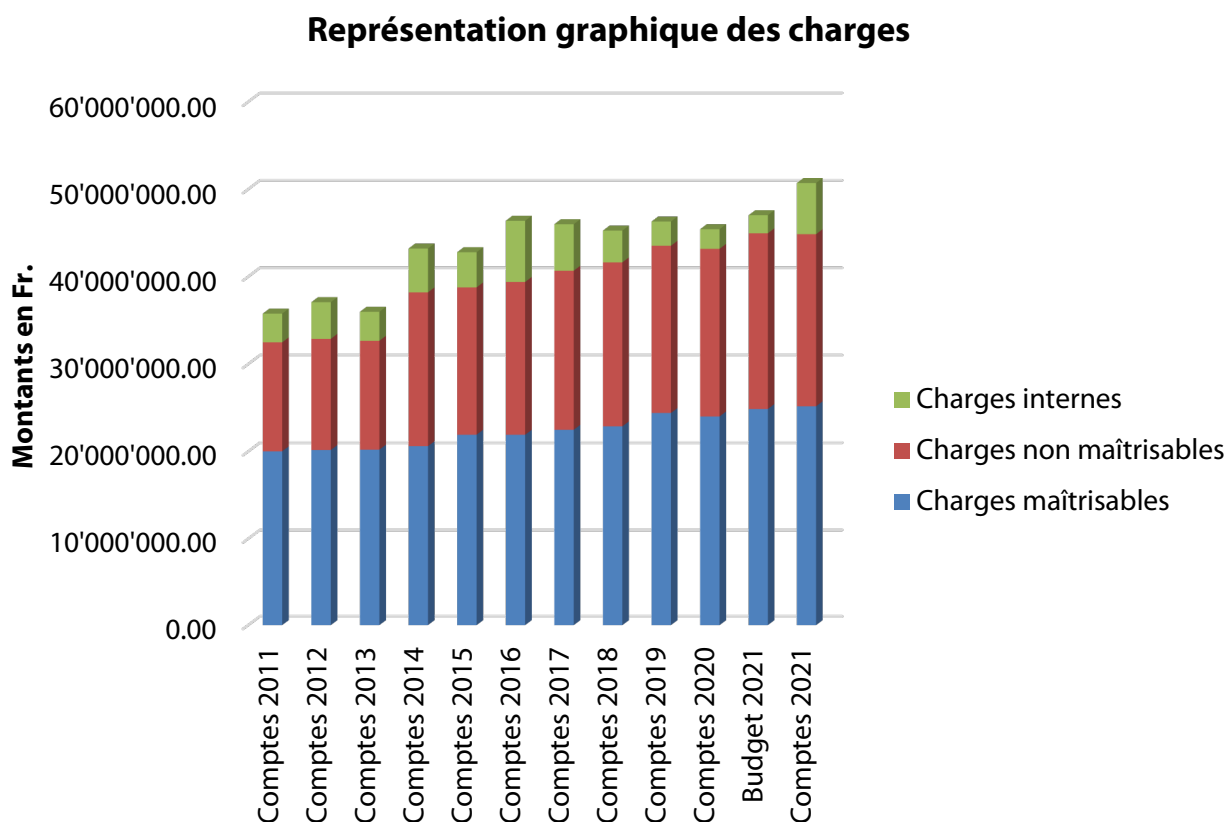
2.2. Analyse des charges – Récapitulatif

Tableau récapitulatif des charges relatives aux comptes 2021, au budget 2021 y compris les crédits complémentaires, aux comptes 2020 ainsi qu'aux comptes 2019 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
Autorités et personnel	12'080'367.40	12'003'075.—	11'740'047.39	11'270'443.20
Biens, services et marchandises	9'858'932.12	9'998'715.—	9'429'539.34	9'754'380.12
Aides et subventions	3'232'301.03	2'860'437.—	2'838'776.78	3'382'419.23
Sous-total charges maîtrisables	25'171'600.55	24'862'227.—	24'008'363.51	24'407'242.55
Intérêts passifs	316'849.21	396'930.—	358'565.88	389'279.38
Amortissements	3'720'783.70	3'482'100.—	3'615'053.37	3'391'044.38
Remboursements et subventions à des collectivités	15'650'268.39	16'217'652.—	15'497'975.11	15'348'837.96
Sous-total charges non maîtrisables	19'687'901.30	20'096'682.—	19'471'594.36	19'129'161.72
Attributions fonds et financements spéciaux	4'772'712.96	987'940.—	2'246'834.68	1'683'895.50
Imputations internes (charges)	1'080'222.—	1'077'910.—	1'001'215.50	1'093'027.50
Sous-total charges internes	5'852'934.96	2'065'850.—	3'248'050.18	2'776'923.—
TOTAL DES CHARGES	50'712'436.81	47'024'759.—	46'728'008.05	46'313'327.27

Il est à relever que la part des charges maîtrisables se situe aux alentours de 49.6 % du total des charges. En ne prenant pas en compte les lignes « Autorités et personnel » et « Aides et subventions », elles ne se situent plus qu'à 23.8 %.

Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2011



2.3. Analyse des revenus

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en trois catégories :

- les revenus fiscaux ;
- les revenus non fiscaux ;
- les revenus internes.

2.3.1. Revenus fiscaux

Il s'agit des revenus les plus importants. Cela concerne tous les revenus qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques ;
- les impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ;
- l'impôt foncier ;
- les droits de mutations ;
- les impôts sur les successions et donations ;
- les impôts sur les chiens et taxes diverses ;
- la part des impôts sur les gains immobiliers.

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2021 et le budget 2021

	Comptes 2021 (Taux de 73)	Budget 2021 (Taux de 73)	Ecart (en Fr.)	Ecart (en %)
Impôt sur le revenu	12'829'493.21	13'500'000.—	-670'506.79	- 4.97 %
Impôt sur la fortune	1'491'509.80	1'360'000.—	131'509.80	9.67 %
Impôt à la source	699'000.35	800'000.—	-100'999.65	- 12.62 %
Total des impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques	15'020'003.36	15'660'000.—	-639'996.64	- 4.09 %
Impôt sur le bénéfice	894'146.35	880'000.—	14'146.35	1.61 %
Impôt sur le capital	124'496.95	90'000.—	34'496.95	38.33 %
Impôt complémentaire immeubles	209'805.90	200'000.—	9'805.90	4.90 %
Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales	1'228'449.20	1'170'000.—	58'449.20	5.00 %
Impôt foncier	1'531'986.75	1'450'000.—	81'986.75	5.65 %
Droit de mutations	1'137'375.10	630'000.—	507'375.10	80.54 %
Impôt sur les successions et donations	487'838.20	190'000.—	297'838.20	156.76 %
Impôt sur les chiens et taxes diverses	39'244.55	66'000.—	-26'755.45	- 40.54 %
Impôt récupérés après défalctions	169'489.40	100'000.—	69'489.40	69.49 %
Total autres impôts	3'365'934.—	2'436'000.—	929'934.—	38.17 %
Part aux impôts sur les gains immobiliers	639'524.65	400'000.—	239'524.65	59.88 %
Redistribution de la taxe sur le CO2	2'709.25	12'000.—	-9'290.75	- 77.42 %
Part à des recettes cantonales sans affectation	642'233.90	412'000.—	230'233.90	55.88 %
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	20'256'620.46	19'678'000.—	578'620.46	2.94 %

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2020 et les comptes 2019 :

	Comptes 2021 (Taux de 73)	Comptes 2020 (Taux de 73)	Ecart (en Fr.)	Ecart (en %)
Impôt sur le revenu	12'829'493.21	12'985'756.17	- 156'262.96	- 1.20 %
Impôt sur la fortune	1'491'509.80	1'423'089.49	68'420.31	4.81 %
Impôt à la source	699'000.35	645'629.15	53'371.20	8.27 %
Total des impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques	15'020'003.36	15'054'474.81	- 34'471.45	- 0.23 %
Impôt sur le bénéfice	894'146.35	976'716.90	-82'570.55	- 8.45 %
Impôt sur le capital	124'496.95	98'606.60	25'890.35	26.26 %
Impôt complémentaire immeubles	209'805.90	190'380.70	19'425.20	10.20 %
Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales	1'228'449.20	1'265'704.20	- 37'255.—	- 2.94 %
Impôt foncier	1'531'986.75	1'440'447.85	91'538.90	6.35 %
Droit de mutations	1'137'375.10	687'297.20	450'077.90	65.49 %
Impôt sur les successions et donations	487'838.20	225'116.90	262'721.30	116.70 %
Impôt sur les chiens et taxes diverses	39'244.55	40'101.40	-856.85	- 2.14 %
Impôt récupérés après défalcatons	169'489.40	71'942.77	97'546.63	135.59 %
Total autres impôts	3'365'934.—	2'464'906.12	901'027.88	36.55 %
Part aux impôts sur le gains immobiliers	639'524.65	705'567.35	- 66'042.70	- 9.36 %
Redistribution de la taxe sur le CO2	2'709.25	4'865.75	- 2'156.50	- 44.32 %
Part à des recettes cantonales sans affectation	642'233.90	710'433.10	- 68'199.20	- 9.60 %
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	20'256'620.46	19'495'518.23	761'102.23	3.90 %

Ainsi, nous constatons que les revenus fiscaux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2021 sont supérieurs de 2.9 % à ceux qui ont été prévus dans le budget 2021, et de 3.9 % par rapport aux comptes 2020.

Nous relevons que les impôts sur le revenu des personnes physiques est en forte diminution de 5 % par rapport à ceux budgétisés en 2021. Ainsi, ils sont en légère diminution de 1.2 % par rapport aux comptes de l'exercice 2020.

Les impôts à la source sont en diminution de l'ordre de - 12.6 % par rapport au budget 2021 et en augmentation de 8.3 % par rapport aux comptes 2020.

2.3.1.1. Impôt sur le revenu

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôts sur le revenu (en Fr.) au taux de 73	
Total acomptes 2021 facturés	12'118'983.26	
Décomptes sur années antérieures	213'294.45	
Impôts sur les prestations en capital	497'215.50	12'829'493.21
Impôts à la source (y compris frontaliers)		699'000.35
Total porté aux comptes 2021		13'528'493.56

La part d'impôt relative aux années antérieures représente environ le 2 % des impôts sur le revenu. La moyenne des 5 dernières années est d'environ 6.4 %.

2.3.1.2. Impôt sur la fortune

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôts sur la fortune (en Fr.) au taux de 73	
Total acomptes 2021 facturés		1'195'025.—
Décomptes sur années antérieures		296'484.80
Total porté aux comptes 2021		1'491'509.80

L'impôt sur la fortune est en progression de 9.7 % par rapport au budget 2021, et de 4.8 % par rapport aux comptes 2020.

2.3.1.3. Impôt sur le bénéfice net des sociétés

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôts sur le bénéfice net (en Fr.) au taux de 73
Total des acomptes facturés pour l'année 2021	768'130.90
Acomptes facturés pour l'année 2022	64'576.25
Décomptes sur années antérieures	61'439.20
Total porté aux comptes 2021	894'146.35

L'impôt sur le bénéfice des sociétés est en légère augmentation de l'ordre de 1.6 % par rapport au budget 2021 et en diminution de - 8.4 % par rapport aux comptes 2020.

Nous avons également encaissé la somme de Fr. 73'389.46 à titre de compensation du Canton de Vaud. Ce montant figure dans les participations et remboursements des collectivités publiques.

2.3.1.4. Impôt sur le capital des sociétés

Eléments	Impôts sur le bénéfice net (en Fr.) au taux de 75
Total des acomptes facturés pour l'année 2021	38'002.65
Acomptes facturés pour l'année 2022	60'973.15
Décomptes sur années antérieures	25'521.15
Total porté aux comptes 2021	124'496.95

L'impôt sur le capital des sociétés est en augmentation de l'ordre de 38.3 % par rapport au budget 2021 ainsi que de 26.3 % par rapport aux comptes 2020.

2.3.1.5. Impôt sur les droits de mutations

Nous constatons une augmentation de 80.5 % entre les comptes 2021 et le budget. L'estimation de ces revenus peut varier d'un exercice à l'autre en fonction des dossiers traités ainsi que des transactions immobilières.

2.3.1.6. Impôt sur les successions et les donations

Ces impôts ont augmenté aussi bien entre les comptes 2021 et le budget 2021 de 156.8 % qu'entre les comptes 2020 de 116.7 %.

Il est important de préciser que cet impôt peut évoluer de manière très importante d'une année à l'autre compte tenu de son caractère très aléatoire.

2.3.1.7. Part sur l'impôt sur les gains immobiliers

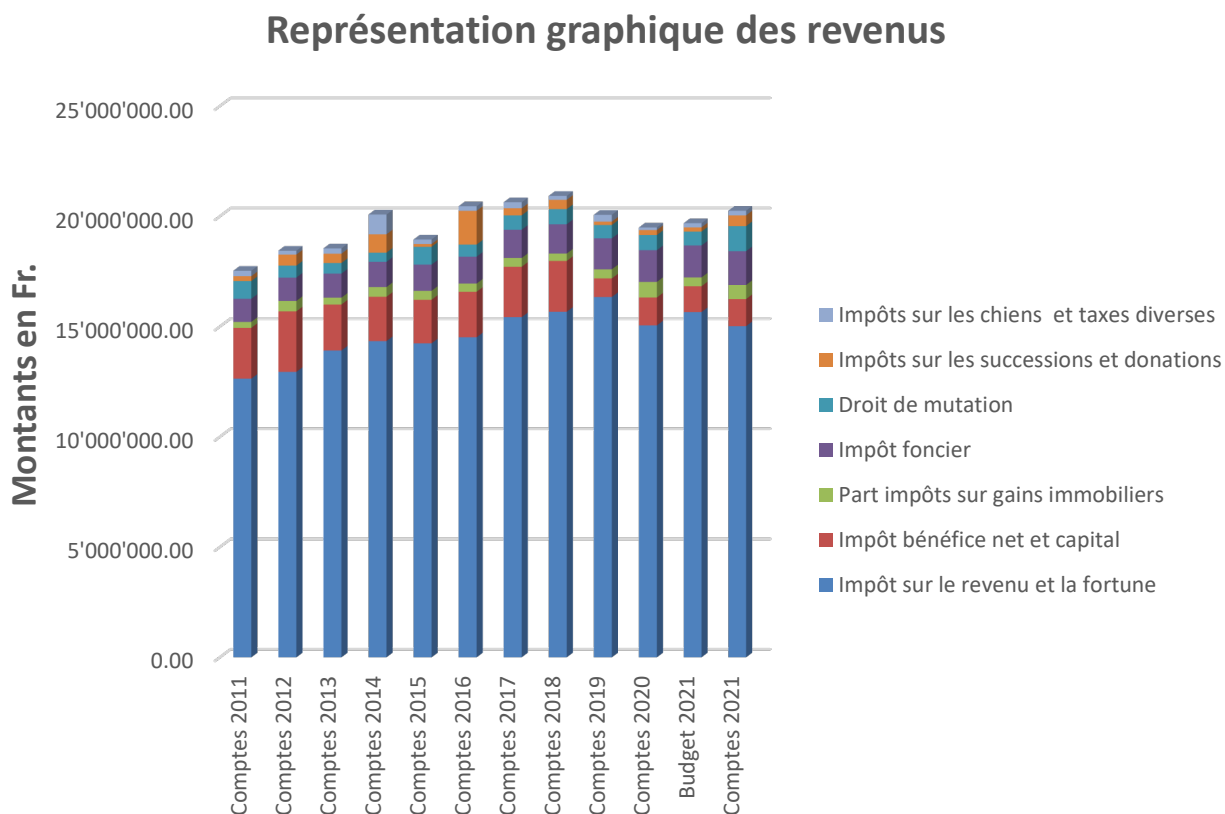
Nous constatons une augmentation de cette catégorie d'impôt d'environ Fr. 240'000.— par rapport au budget 2021, soit une hausse de 59.9 %.

Par rapport aux comptes 2020, il s'agit d'une diminution de 9.4 %. L'estimation des recettes liées à ce type d'impôt est extrêmement difficile car elles peuvent varier d'une année à l'autre.

2.3.1.8. Recettes fiscales – Conclusions

Globalement, l'augmentation des revenus fiscaux entre les compte 2021 et le budget 2021 est principalement due à l'augmentation des impôts conjoncturels tels que l'impôt foncier, les droits de mutations, les impôts de successions et donations, ainsi que les impôts sur les gains immobiliers compensant fortement la baisse importante des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2011



2.3.2. Revenus non fiscaux

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôts.

Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- patentes et concessions ;
- revenus relatifs au patrimoine ;
- revenus relatifs aux taxes, aux émoluments et produits des ventes ;
- revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques ;
- revenus relatifs aux autres participations et subventions.

Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre les comptes 2021 et le budget 2021 (en Fr.)

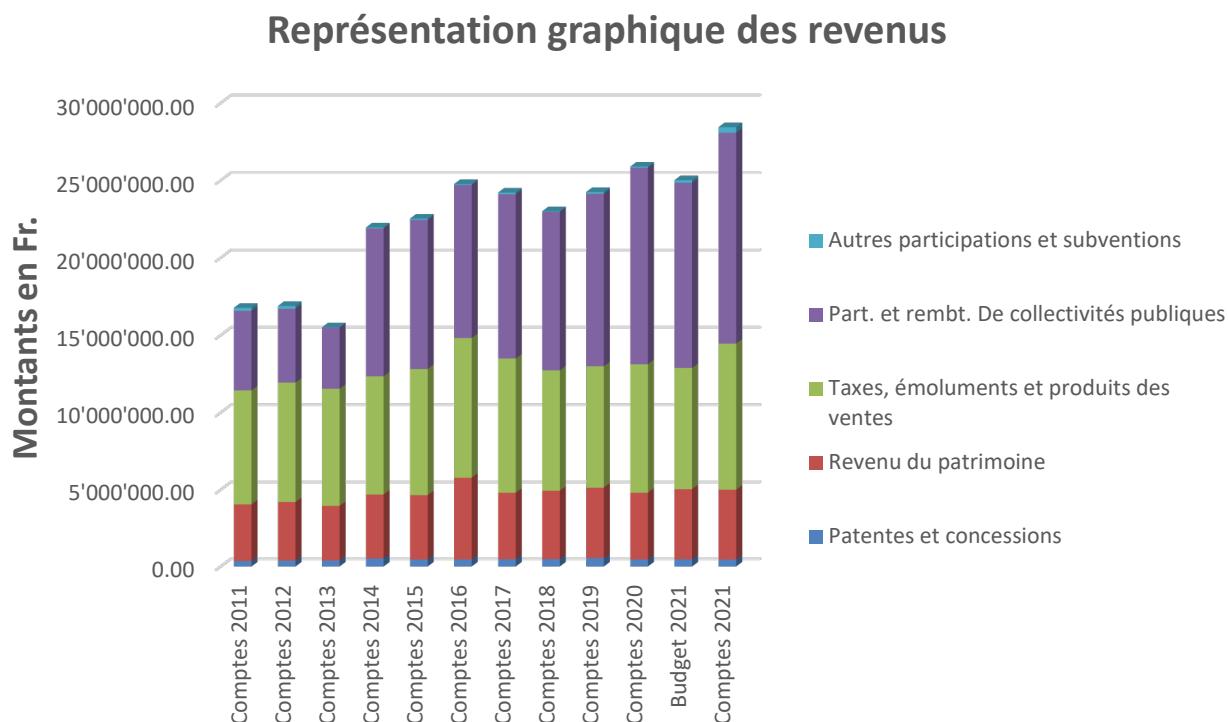
Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	449'148.65	465'000.—	- 15'851.35	- 3.41 %
Revenus du patrimoine	4'551'187.09	4'563'401.—	- 12'213.91	- 0.27 %
Taxes, émoluments, produit des ventes	9'452'861.62	7'852'400.—	1'600'461.62	20.38 %
Participations et remboursements de collectivités publiques	13'623'649.51	11'963'457.—	1'660'192.51	13.88 %
Autres participations et subventions	363'683.86	165'600.—	198'083.86	119.62 %
Total des revenus non fiscaux	28'440'530.73	25'009'858.—	3'430'672.73	13.72 %

Nous constatons une augmentation globale de l'ordre de Fr. 3'430'670.— entre les comptes 2021 et le budget 2021 (+ 13.7 %). Cette augmentation provient essentiellement des participations et remboursements de collectivités publiques au décompte final de la péréquation 2020 (sans la participation à la cohésion sociale) pour un montant de Fr. 1'660'192.— ainsi qu'une augmentation des taxes, émoluments et produits de vente pour Fr. 1'600'461.— (incluant une augmentation sur les permis de construire pour Fr. 958'127.70).

Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	449'148.65	452'262.90	- 3'114.25	- 0.69 %
Revenus du patrimoine	4'551'187.09	4'347'870.55	203'316.54	4.68 %
Taxes, émoluments, produit des ventes	9'452'861.62	8'322'343.01	1'130'518.61	13.58 %
Participations et remboursement de collectivités publiques	13'623'649.51	12'694'785.24	928'864.27	7.32 %
Autres participations et subventions	363'683.86	71'973.75	291'710.11	405.30 %
Total des revenus non fiscaux	28'440'530.73	25'889'235.45	2'551'295.28	9.85 %

Globalement, les revenus non fiscaux sont en augmentation (+ 9.8 %) par rapport à ceux réalisés dans le cadre des comptes 2020. Ceci est dû principalement aux acomptes reçus dans le cadre de la péréquation 2021 par rapport à ceux de 2020 pour un montant de l'ordre de Fr. 578'344.— ainsi qu'à l'augmentation de l'ordre de Fr. 255'019.— entre le décompte final 2020 et 2021.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2011

Relevons également l'augmentation sur les permis de construire pour un montant de l'ordre de Fr. 958'127.70 ainsi que Fr. 198'083.86 figurant dans les autres participations et subventions.

2.3.3. Revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les revenus internes sont composés des :

- revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux ;
- revenus relatifs aux imputations internes.

Il convient de rappeler que ces revenus internes sont des opérations purement comptables sans influence sur la situation de trésorerie de la Commune de Payerne. Les imputations internes (revenus) n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes de la Commune de Payerne. En effet, ces revenus sont entièrement compensés par des charges correspondant à ces mêmes imputations.

Tableau comparatif des revenus internes entre les comptes 2021 et le budget 2021 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

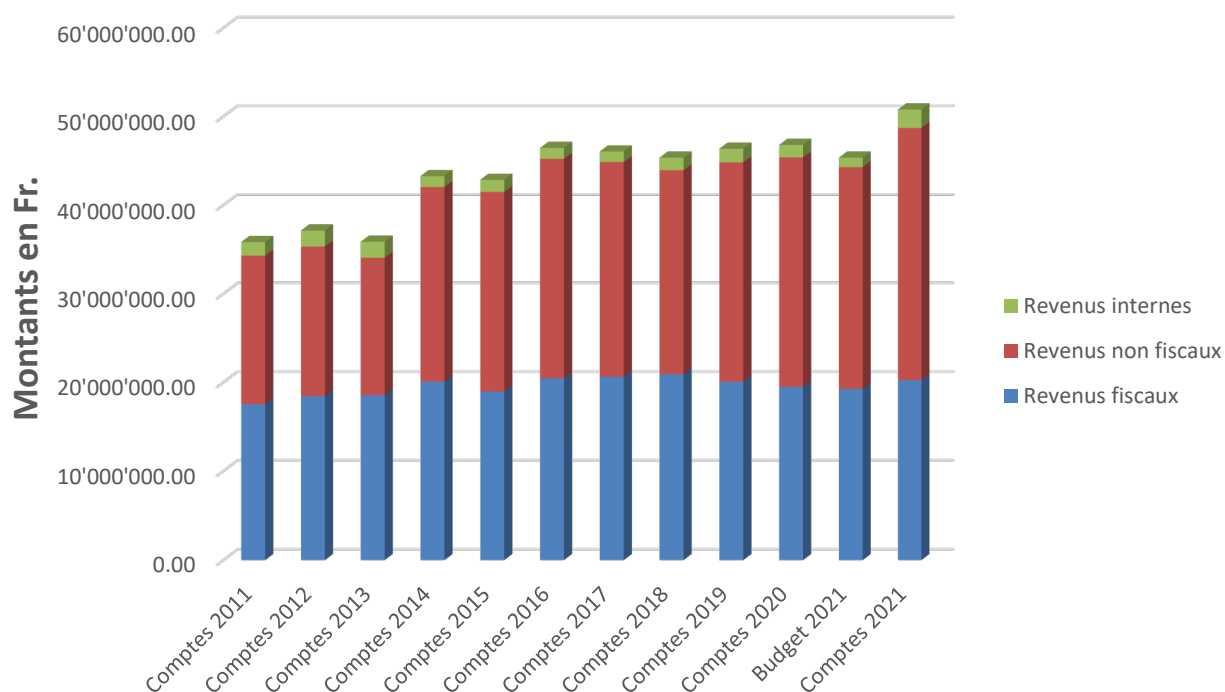
Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Ecarts (en %)
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'009'689.55	607'727.—	401'962.55	66.14 %
Imputations internes (revenus)	1'080'222.-	1'077'910.—	2'312.—	0.21 %
Total des revenus internes	2'089'911.55	1'685'637.—	404'274.55	23.98 %

L'écart de Fr. 401'962.— (66.1 %) entre les comptes 2021 et le budget 2021 provient en partie de dissolutions et utilisations de provisions pour un montant de Fr. 178'033.20, ainsi qu'une augmentation du prélèvement au chapitre affecté « Ordures ménagères » de l'ordre de Fr. 146'000.—.

Tableau comparatif des revenus internes entre les comptes 2021 et les comptes 2020 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart	Ecart (en %)
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'009'689.55	407'180.47	602'509.08	147.97 %
Imputations internes (revenus)	1'080'222.—	1'001'215.50	79'006.50	7.89 %
Total des revenus internes	2'089'911.55	1'408'395.97	681'515.58	48.39 %

Représentation graphique des revenus

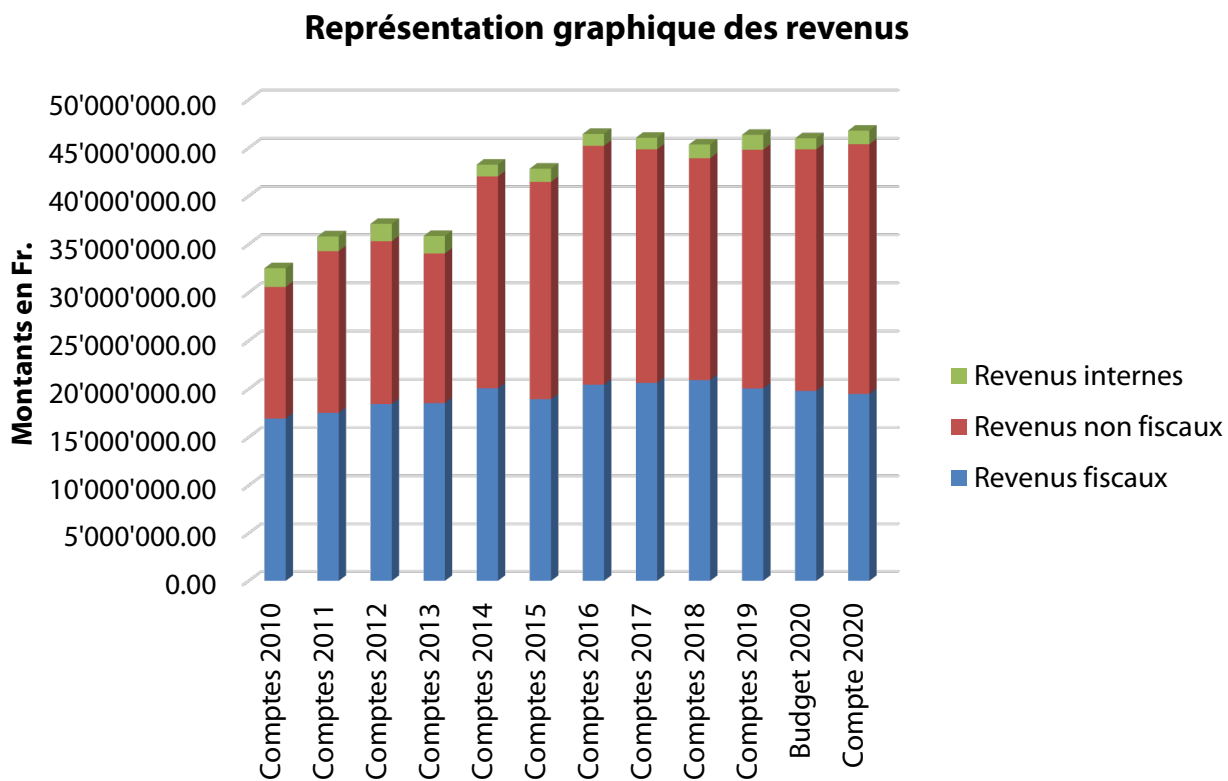


2.4. Analyse des revenus – Récapitulatif

Tableau récapitulatif des revenus relatifs aux comptes 2021, au budget 2021, aux comptes 2020 ainsi qu'aux comptes 2019 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
Impôt sur le revenu et la fortune	15'020'003.36	15'660'000.—	15'054'474.81	16'343'572.46
Impôt sur le bénéfice net et le capital	1'228'449.20	1'170'000.—	1'265'704.20	841'637.—
Impôt foncier	1'531'986.75	1'450'000.—	1'440'447.85	1'406'155.30
Droits de mutations	1'137'375.10	630'000.—	687'297.20	604'071.85
Impôt sur successions et donations	487'838.20	190'000.—	225'116.90	152'337.10
Impôt sur les chiens et taxes diverses	211'443.20	178'000.—	116'909.92	308'606.49
Part impôt sur les gains immobiliers	639'524.65	400'000.—	705'567.35	412'749.45
Sous-total revenus fiscaux	20'256'620.46	19'678'000.—	19'495'518.23	20'069'129.65
Patentes et concessions	449'148.65	465'000.—	452'262.90	547'660.55
Revenus du patrimoine	4'551'187.09	4'563'401.—	4'347'870.55	4'584'084.28
Taxes, émoluments et produits ventes	9'452'861.62	7'852'400.—	8'322'267.81	7'858'933.19
Participation et remboursements de collectivités publiques	13'623'649.51	11'963'457.—	12'694'785.24	11'570'634.50
Autres participations et subventions	363'683.86	165'600.—	71'973.75	186'355.65
Sous-total revenus non fiscaux	28'440'530.73	25'009'858.—	25'889'160.25	24'747'668.17
Prélèvements fonds et financements spéciaux	1'009'689.55	607'727.—	407'180.47	449'755.11
Imputations internes (revenus)	1'080'222.—	1'077'910.—	1'001'215.50	1'093'027.50
Sous-total revenus internes	2'089'911.55	1'685'637.—	1'408'395.97	1'542'782.61
TOTAL DES REVENUS	50'787'062.74	46'373'495.—	46'793'074.45	46'359'580.43

Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2010

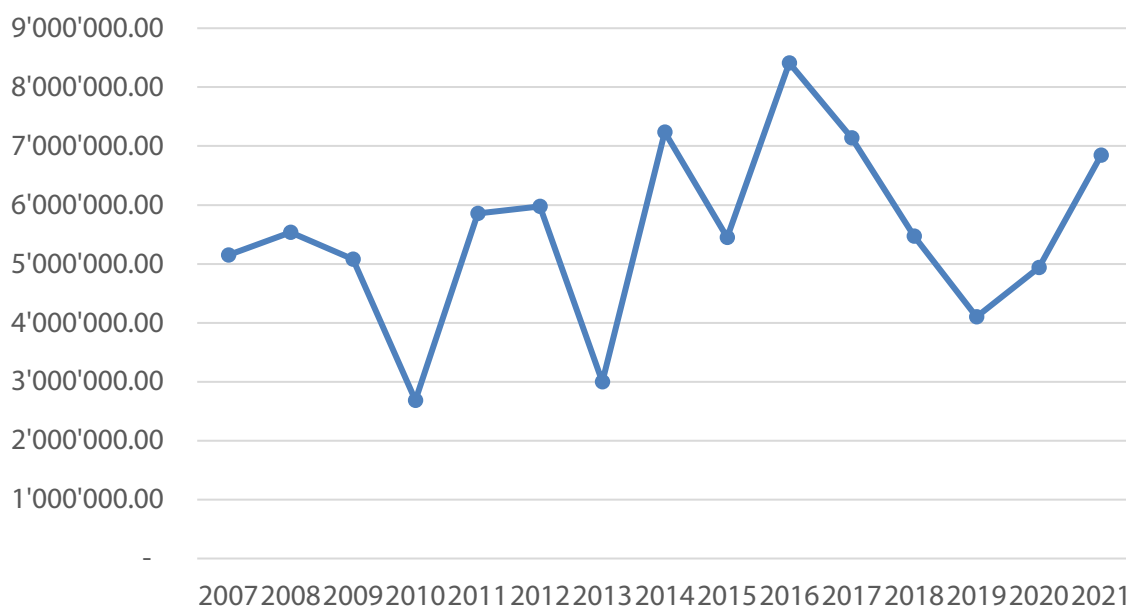


2.5. Analyse des charges et des revenus - Récapitulatif

COMPTES 2021	Administration générale	Finances	Domaines et bâtiments	Travaux et urbanisme	Instruction publique et cultes	Police	Sécurité sociale	Services industriels	TOTAL
Charges et revenus par nature									
Montants en milliers de Fr.									
Autorités et personnel	1'804	660	2'496	4'904	71	1'445	10	690	12'080
Biens, services, marchandises	1'242	296	1'900	4'372	650	477	0	922	9'859
Intérêts passifs	0	317	0	0	0	0	0	0	317
Amortissements	71	530	1'000	1'284	440	0	0	397	3'722
Remboursements, participations et subventions collectivités publiques	96	4'787	27	0	3'870	1'234	5'636	0	15'650
Aides et subventions	2'856	11	14	0	201	20	130	0	3'232
Attributions fonds et financements spéciaux	25	3'510	15	1'123	0	0	0	99	4'772
Imputations internes	110	0	261	373	123	27	0	186	1'080
Total des charges	6'204	10'111	5'713	12'056	5'355	3'203	5'776	2'294	50'712
Impôts	0	19'615	0	0	0	0	0	0	19'615
Patentes, concessions	0	450	0	0	0	0	0	0	450
Revenus du patrimoine	12	390	1'380	26	1'985	450	0	309	4'552
Taxes, émoluments, produits des ventes, remboursements de tiers	171	73	1'207	5'180	1	889	0	1'933	9'454
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immobiliers)	0	642	0	0	0	0	0	0	642
Participations et remboursements de collectivités publiques	0	13'052	5	125	26	10	351	51	13'620
Autres participations et subventions	146		0	216	0	0	0	0	362
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	450	0	68	110	21	12	350	0	1'011
Imputations internes	0	710	166	202	0	3	0	0	1'081
Total des revenus	779	34'932	2'826	5'859	2'033	1'364	701	2'293	50'787

2.6. Autofinancement

Libellé	Montants
Total des revenus des comptes 2021	50'712'436.81
Total des charges des comptes 2021	50'787'062.74
Résultat des comptes 2021	- 74'625.93
Éléments non monétaires :	
Imputations internes (charges) dans les comptes 2021	1'080'222.—
Imputations internes (revenus) dans les comptes 2021	- 1'080'222.—
Amortissements comptables dans les comptes 2021	3'720'783.70
Défalcations d'impôts et de créances débiteurs dans les comptes 2021	- 561'639.78
Attributions fonds et financements spéciaux dans les comptes 2021	4'772'712.96
Prélèvements fonds et financements spéciaux dans les comptes 2021	- 1'009'689.55
Cash-flow (capacité d'autofinancement) des comptes 2021	6'847'541.40

Evolution de la capacité d'autofinancement depuis 2007

3. Commentaires

3.1. Chapitre 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1000 CONSEIL COMMUNAL

3003.00 Augmentation des jetons de présence suite à plus de séances pour les Conseillers communaux dans le cadre de préavis ou pour la Commission des Finances et la Commission de Gestion.

1100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3091.00 Peu de formations menées en 2021 en raison de la crise sanitaire.

3659.10

3659.11

3659.12

3659.13

4809.00

Frais liés à la Covid-19 pour un total de Fr. 404'860.— compensés par un prélèvement sur le fond de solidarité Covid-19 (cf. préavis n°16/2020).

3170.00

Diminution des frais de réceptions et manifestations suite à la Covid-19 et à ses restrictions sanitaires.

3181.00

Hormis l'augmentation du nombre d'envois, reprise des timbres (émoluments pour demandes de renseignements) du Contrôle des habitants pour un montant d'environ Fr. 3'500.—.

3185.03

4809.00

Dissolution de la provision « Révision des statuts » pour un montant de Fr. 15'000.—. Moins d'utilisation de la ressource juridique en 2021. Dès 2022, les règlements ad hoc encore à réaliser seront financés par le compte 3185.00.

1110 VOTATIONS ET REGISTRE CIVIQUE

3003.00

3188.00

Frais supplémentaires dus aux élections communales notamment les deux tours pour l'élection à la Municipalité.

1520 ABBATIALE ET MUSÉE

3653.01

4809.00

Frais 2021 au programme de relance du musée soit Fr. 25'268.50 compensés par un prélèvement sur le fonds de solidarité Covid-19 (cf. préavis n° 16/2020).

1530 ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

3659.06

4809.00

Frais liés à la Covid-19 compensés par un prélèvement de Fr. 3'791.— sur le fonds de solidarité (voir ci-dessus).

1560 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

3111 .00

Achat de deux bureaux pour les collaborateurs à la route de Grandcour 65.

3653.06 } Dépassement de Fr. 11'697.35 pour une dépense de Fr. 13'000.—. Il s'agit d'un projet
4653.01 } de digitalisation des cours de français pour les personnes allophones. Ce projet a été
financé par le Canton. Ce dépassement est à lire avec l'entrée extraordinaire dans le
compte 4653.01 « Subvention Intégration ».

4653.05 Entrées extraordinaires dû aux paiements des cours de français de la part
d'institutions ou des participants. Le budget 2023 sera adapté en conséquence.

1800 TRANSPORTS PUBLICS

3657.00 Décompte annuel de la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR)
inférieur à celui annoncé au budget 2021.

3657.02 Comme l'année précédente, participation aux abonnements que partiellement
utilisée.

4657.01 Baisse des subventions budgétaires, compte tenu de la convention avec Implenia pas
encore signée.

1900 INFORMATIQUE

3101.00 Achats supplémentaires de fournitures pour impressions compensés par produits du
4359.00.

3111.01 Acquisition du système de vote électronique du Conseil communal selon préavis
n° 17/2021.

3151.00 Divers nouveaux contrats de maintenance (epsipol, onduleurs, etc.), activations de
licences ABACUS et mise en application de nouvelles fonctionnalités selon préavis n°
06/2017, migration GEFI.

3.2. Chapitre 2 : FINANCES

2000 BOURSE ET COMPTABILITÉ

3184.00 } Frais de contentieux supplémentaires dus à l'augmentation des mises en poursuites,
4362.00 } compensés partiellement par une augmentation des frais de poursuites récupérés.

3185.00 } Frais liés à la mise en application d'un SCl au service des Finances reporté sur le
3809.00 } prochain exercice d'où un versement à provision de Fr. 10'000.—.

2100 IMPÔTS

3659.10 Exonérations de taxes sur les investissements dans le cadre exceptionnel de la Covid-
19.

4520.01 Décompte définitif de la péréquation 2020 soldé par un montant de Fr. 1'286'875.—
en faveur de la Commune de Payerne, sans tenir compte de la participation à la
cohésion sociale.

2280 DIVERS EMPRUNTS

4221.04 Intérêts négatifs d'environ Fr. 29'000.— en notre faveur sur des emprunts à court terme.

3.3. Chapitre 3 : DOMAINES ET BÂTIMENTS**3130 DOMAINE DE LA GRANGE DE LA VILLE**

3141.00 } Frais d'entretien du bâtiment compensés par un prélèvement sur provision de
4803.00 } Fr. 11'500.—.

3210 REFUGES FORESTIERS

3141.01 } Travaux d'entretien reportés sur le prochain exercice d'où un versement de
3803.00 } Fr. 15'000.— à provision.

3310 VIGNOBLE DE LAVAUX

3141.00 } Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de Fr. 23'000.—
4803.00 } sur provision.

3500 BÂTIMENTS DIVERS

3011.01 } Suite à des transferts d'activités et de répartitions entre les secteurs Exploitation
à } bâtiments et Atelier, ainsi que des mandats de nettoyage, comptes à considérer dans
3051.00 } leur ensemble.

3501 BÂTIMENT DES RÉGENTS

3312.00 Prise en compte du 1^{er} amortissement de la remise en état de l'appartement de l'orientation professionnelle (cf. préavis n° 13/2017).

3503 BÂTIMENT DE LA BOVERIE

4231.00 Compte lié à la conclusion des baux durant la période comptable, résultat en dessous des prévisions mais actuellement réglé.

3504 BÂTIMENT « NOTRE DAME »/ « LA VENTE »

4231.00 Acompte de loyer et décompte de ce dernier en fonction du chiffre d'affaires imputé sur l'exercice 2022, tenant compte de la date de début du bail, le produit du loyer sera plus faible que la prévision budgétaire.

3511 BÂTIMENT RUE À THOMAS 17

3141.00 Bâtiment vendu.

3516 PAYERNE AIRPORT

4231.00 Prise en compte de l'avance du loyer de 10 ans dans le cadre du financement de l'investissement de la construction (préavis n° 01/2017) par ANURA SA pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2021. Importante augmentation de l'état locatif du 2^e étage du fait de l'arrivée de Destinus et de la création des bureaux nettement plus rapide que les prévisions budgétaires ainsi que la location du mobilier des nouveaux aménagements.

3535 HALLE DES FÊTES

4271.03 }
4271.07 } Locations en dessous des prévisions par conséquence des restrictions de la Covid-19.

3538 BÂTIMENT HALLE DE LA PALAZ

3141.00 Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement sur provision de Fr. 18'000.—.

3.4. Chapitre 4 : TRAVAUX**4200 URBANISME**

4313.00 Prise en compte d'une importante contribution financière aux équipements communaux, en référence au règlement communal relatif au financement de l'équipement communautaire du PQ Aux Invuardes II.

4300 RÉSEAU ROUTIER ET VOIRIE

3115.00 Dans l'attente de livraison prolongée du Ford Transit, location d'une camionnette de remplacement pour Fr. 2'850.— afin de pouvoir assumer les prestations de l'entretien du domaine public. En fin d'année, achat de deux nouveaux vélos électriques mis à disposition des collaborateurs du BSE afin de favoriser la mobilité douce, pour un montant de Fr. 8'149.— en remplacement de deux anciens vélos électriques.

3142.01 Dans le cadre du remplacement de l'enrobé au Quai de la Broye, traitement en décharge contrôlée d'une quantité imprévisible et plus importante de goudron pollué.

3321.00 Amortissement supplémentaire de Fr. 45'920.90 (dernière tranche) « Achats SI les Platanes » (cf. préavis n°16/2007).

4310 ECLAIRAGE PUBLIC

3213.01 Enclenchement et déclenchement de l'éclairage public dépendant du crépuscule et d'une cellule située sur le site du distributeur à Broc, peu d'influence sur ces aspects. Par contre, recherches constantes pour réduire l'intensité lumineuse, par conséquent l'énergie, sur les nouveaux luminaires LED sur la base de leur position et de leur fonction.

4400 PARCS ET PROMENADES

3145.02 Prise en compte de l'amortissement en une fois du montant prévu pour la participation communale à la place de jeux de Verdeil, ceci selon le préavis n° 05/2021 (Fr. 64'000.—).

4630 RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

3144.00 Frais d'entretien du réseau supplémentaires compensés par des participations supplémentaires.

4700 COURS D'EAU, RIVES ET PORTS

Dépassement dû à :

- étude « castors » au Fossé Neuf, Fossé des Avanturies, exigence de la DGE : Fr. 4'943.45 ;
- travaux urgents et non planifiés au ruisseau de Simondan, réalisés par le Groupement forestier : Fr. 12'527.50 ;
- 3147.01 - travaux d'entretien, initialement prévus en 2020, cordon boisé La Bioleyre (Etrabloz), réalisés par le Groupement forestier : Fr. 12 780.— ;
- travaux de curage du ruisseau du Motélon, initialement prévus en octobre 2020 mais repoussés en mars 2021 (exigence du garde-pêche) : ~ Fr. 5'000.— (taxe de décharge).

Tous ces travaux sont subventionnés par la DGE à hauteur de 60 %.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte 4516.00 / 4700 Subsidés.

3.5. Chapitre 5 : INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**5020 BÂTIMENT SCOLAIRES DIVERS**

3161.02 } Diminution des locations de salles en raison de la Covid-19 et des restrictions
4271.08 } sanitaires.

5050 GROUPE SCOLAIRE DE LA PROMENADE

3141.12 Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement sur provision de Fr. 6'000.—.

5800 PAROISSES RÉFORMÉES

3141.00 } Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement sur provision
4803.00 } de Fr. 15'000.—.

3.6. Chapitre 6 : POLICE**6100 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

3091.02 Dépassement dû à une facture non budgétisée de Fr. 3'688.75 concernant les frais de personnel pour le contrôle des certificats covid pour l'accès à la Place du Marché durant le marché de Noël.

3116.00 Dépassement de Fr. 10'784.— dû à une facture de Fr. 15'722.50 concernant les frais de licence du système back-office des amendes "Epsipol" et de la nouvelle application "Amende" pour la délivrance des amendes. Ces frais de licence avaient été en partie pris en charge par le budget du secteur informatique les années précédentes. Le budget 2023 sera revu en conséquence.

3182.00 Depuis 2021, imputation de tous les frais d'abonnement concernant les natel de service des collaborateurs de la sécurité publique et les cartes SIM "data" de neuf horodateurs dans les compte 6100. Auparavant, ils étaient dans 1100. Le budget sera adapté en 2023.

3189.04 }
3801.00 } Changement de 29 cameras arrivées en fin de vie pour un montant de Fr. 29'123.60, frais supplémentaires de Fr. 8'991.90 compensés par un prélèvement sur provision de Fr. 12'000.—.

3511.00 Décompte définitif de la péréquation 2020 pour la réforme policière soldé par un montant de Fr. 36'903.— en faveur de la Commune de Payerne.

4312.02 Prolongation d'ouvertures non facturées selon la volonté de la Municipalité à cause de la Covid-19.

6530 SDIS DE PAYERNE

4801.00 Prélèvement budgétisé sur provision de Fr. 153'822.— pour achat de mobilier finalement pas effectué durant cet exercice.

6600 OFFICE COMMUNAL DE PROTECTION CIVILE

3521.01 Participation région PCi 2021 à raison de Fr. 17.50 par habitant ainsi qu'une rétrocession de Fr. 11'273.13 sur la participation 2020.

6800 MILITAIRES, CANTONNEMENT STPA

4271.00 Baisse des locations suite à l'interdiction des troupes militaires d'utiliser les abris souterrains (Covid-19).

3.7. Chapitre 7 : SÉCURITÉ SOCIALE**7100 SERVICE SOCIAL COMMUNAL**

3525.00 Participation communale au réseau régional de la petite enfance à raison de Fr. 104.89 par habitant ainsi qu'une rétrocession en faveur de la Commune de Payerne de Fr. 10'433.60 sur la participation 2020.

3653.17 Participation communale à la Fondation Cherpillod à raison de Fr. 5.— par habitant. Une réduction de Fr. 1.— a été accordée suite à la subvention du Service de protection de la Jeunesse pour 2021.

7200 PRÉVOYANCE SOCIALE

3515.07 Participation communale de Fr. 22.22 par habitant ainsi qu'une rétrocession en faveur de la Commune de Payerne de Fr. 26'722.25 sur la participation 2020.

4515.10 Décompte définitif de la péréquation 2020 pour la participation à la cohésion sociale soldé par un montant de Fr. 351'685.— en faveur de la Commune de Payerne.

4. Conclusions

Les comptes de l'exercice 2021 présentent un excédent de produits de Fr. 74'625.93, ceci après avoir procédé à des amortissements complémentaires et des versements à fonds de réserve pour un total de Fr. 3'778'253.25.

L'augmentation des charges est supérieure de Fr. 3'687'677.81 par rapport au budget soit 7.84 %. Sans tenir compte des amortissements et attributions supplémentaires, les charges s'élèvent à Fr. 46'934'183.56 soit une diminution de 0.19 % par rapport au budget.

Le total des revenus se monte à Fr. 50'787'062.74 soit une augmentation de Fr. 4'413'567.74 par rapport au budget, soit 9.51 %.

Les impôts sur le revenu des personnes physiques se montent à Fr. 12'829'493.21 se situant ainsi en dessous des prévisions budgétaires, soit - 4.97 %. La Municipalité reste toujours très attentive à l'évolution des charges et, face à l'évolution de la situation économique actuelle, se soucie de l'évolution des revenus fiscaux pour les années 2022 et 2023.

La marge d'autofinancement de la Commune se monte à Fr. 6'847'541.40. Elle est en nette diminution par rapport à 2016, mais en augmentation par rapport aux exercices précédents. Malgré ceci, elle a permis de financer une partie de nos investissements. La dette consolidée brute a légèrement diminué pour se situer aux alentours de Fr. 39.9 mios au 31 décembre 2021.

Les investissements réalisés répondent à une nécessité d'entretien du patrimoine communal et à une obligation légale pour les constructions scolaires ainsi qu'à l'évolution indispensable d'infrastructures par rapport aux besoins d'aujourd'hui.

Compte tenu de cette situation, la Municipalité devra peut-être envisager de prioriser ses futurs investissements afin de maintenir un endettement acceptable et lui permettre de faire face à ses obligations.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

vu le préavis n° 11/2022 de la Municipalité du 11 mai 2022 ;

ouï le rapport de la Commission des finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver les comptes 2021 et d'en donner décharges aux organes responsables.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 11 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

(LS)

E. Küng

C. Thöny

Annexe : Comptes 2021

Syndic : M. Eric Küng